

INFORMATIONS PAROISSIALES DIMANCHE ÉTÉ 2025



DIOCÈSE DE PARIS PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-EUGÈNE SAINTE-CÉCILE

4, rue du Conservatoire - 75009 Paris

01 48 24 70 25

secretariat@saint-eugene.net

LA VERTU D'EUTRAPÉLIE

Dans notre société au rythme d'activité bien souvent stressant, avec beaucoup de tensions nerveuses, les 2 mois d'été, juillet et août, nous sont donnés comme une période de repos, de relâche dans les pressions qui nous sont imposées, surtout pour ceux qui ont des responsabilités.

Pour un chrétien, il ne s'agit pas d'une période de relâchement, de « dolce vita », mais, au contraire, un temps où la vertu a toujours sa place. Selon les circonstances, telle ou telle vertu est mise en relief. Durant la période des vacances, celle qui sera favorisée est nommée par saint Thomas d'Aquin vertu d'«eutrapélie» : « Il faut remédier à la fatigue de l'esprit en s'accordant quelque plaisir. L'esprit de l'homme se briserait s'il ne se relâchait jamais de son application. Il est donc nécessaire d'en user de temps à autre pour donner à l'esprit un certain repos » (IIa IIae, q. 168, a.2).

Cette vertu morale appartient à la vertu cardinale de tempérance car elle consiste à mettre de l'équilibre et de la mesure dans notre vie, à éviter les excès en tous sens en luttant contre les passions

désordonnées. En effet si la laisser-aller, la paresse, la négligence, voire la débauche, sont incompatibles avec la vie chrétienne, l'inverse est aussi durement condamné par saint Thomas : « ceux qui refusent de se distraire, qui ne racontent jamais de drôleries et rebutent ceux qui en disent, ceux-là sont vicieux, et on les appelle " pénibles et mal élevés ", avec Aristote ». (ibid., a. 4).

Dans le juste usage de la vertu d'eutrapélie, saint Thomas nous donne trois conseils pour éviter les écueils vers lesquels le diable pourrait nous pousser : « Le premier et le principal est de ne pas chercher le plaisir dont on vient de parler dans des actions ou paroles honteuses ou nocives. Il faut aussi veiller à ce que la gravité de l'âme ne se dissipe pas totalement. En troisième lieu il faut encore veiller à ce que le jeu convienne aux personnes, aux temps et aux lieux, et qu'il soit " digne du moment et de l'homme ", comme dit Cicéron. » (ibid., a.2)

Bonnes vacances !

Abbés Julien Durodié, curé
et Gabriel Grodziski, vicaire

CALENDRIER DES MESSES DU 29 JUIN AU 6 JUILLET 2025

DATES	MISSEL 1970	MISSEL 1962
DIM 29	9h30 : Saint Pierre et Saint Paul Solennité, Année C.	8h15 : Messe lue avec chorale et orgue. 11h : Saint Pierre et Saint Paul, Ap., 1 ^{ère} cl. Comm. du 3 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte. 17h45 : Vêpres, et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.
LUN 30	12h30 : Férie ; Saints Protomartyrs de l'Eglise de Rome.	7h30/19h : Comm. de Saint Paul, Ap., 3 ^{ème} cl., oraison de Saint Pierre sous la même conclusion.
MAR 1^{er}	(Férie)	19h : Fête du Très Précieux Sang de Notre Seigneur, 1 ^{ère} cl.
MER 2	(Férie)	19h : Visitation de la Vierge Marie, 2 ^{ème} cl. ; Comm. Saints Processus et Martinien, Mart.
JEU 3	(Saint Thomas, Ap., fête)	19h : Saint Irénée, Ev. et Mart., 3 ^{ème} cl. ; Comm. Cœur eucharistique de Jésus.
VEN 4	12h30 : Férie ; Sainte Elisabeth, Reine ; Sacré-Cœur de Jésus.	7h30/19h : Sacré-Cœur de Jésus, 3 ^{ème} cl. ; Commémoration de tous les saints souverains Pontifes de l'Eglise romaine.
SAM 5	(Férie ; Saint Antoine-Marie Zaccaria, Conf. ; Cœur Immaculé de Marie)	7h30/9h30 : Cœur Immaculé de Marie, 3 ^{ème} cl. Comm. Saint Antoine-Marie Zaccaria, Conf.
DIM 6	9h30 : 14 ^{ème} Dimanche du temps Ordinaire, Année C.	11h : 4 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte, 2 ^{ème} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.

CARNET PAROISSIAL

Samedi 5 juillet : baptême de Côme Genachte

Dimanche 6 juillet à 11h : l'abbé Le Noan, nouvellement ordonné pour la Fraternité Saint-Pierre, ancien grand clerc de Saint-Eugène, célébrera une Première Messe dans notre paroisse.

CALENDRIER DES MESSES DU 6 AU 13 JUILLET 2025

DATES	MISSEL 1970	MISSEL 1962
DIM 6	9h30 : 14 ^{ème} Dimanche du temps Ordinaire, Année C.	11h : 4 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte, 2 ^{ème} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.
LUN 7	(Férie)	19h : Saints Cyrille et Méthode, Ev., 3 ^{ème} cl.
MAR 8	(Férie)	19h : Sainte Elisabeth, veuve, 3 ^{ème} cl.
MER 9	(Férie ; Martyrs de Chine)	19h : Férie, 4 ^{ème} cl. ; Comm. Saint Bertrand du Mans, Ev. (Saint Bertrand).
JEU 10	(Férie)	19h : Sept Frères martyrs, Saintes Rufine et Seconde, Vierges et Mart., 3 ^{ème} cl.
VEN 11	12h30 : Saint Benoît, Moine, Patron de l'Europe, fête	19h : Férie, 4 ^{ème} cl. ; Comm. Saint Pie 1 ^{er} , Pape et Mart. (Saint Pie 1 ^{er}).
SAM 12	(Férie)	9h30 : Saint Jean Gualbert, Abbé, 3 ^{ème} cl. ; Comm. Saints Nabor et Félix, Mart.
DIM 13	9h30 : 15 ^{ème} Dimanche du temps Ordinaire, Année C.	11h : 5 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte, 2 ^{ème} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.

DENIER DE L'ÉGLISE

Merci de soutenir les prêtres et la paroisse.



Votre paroisse Saint-Eugène a besoin de votre denier. MERCI ! Votre curé.

Voici le QR code qui vous facilite le devoir !

Les chèques et les virements sont possibles bien sûr. Vous pouvez aussi verser votre Denier sur la borne au fond de l'église.

ÉTÉ 2025

Horaires juillet et août 2025 du mardi 1^{er} juillet au dimanche 31 août inclus

MESSES DU DIMANCHE

- 9h30** Messe ordinaire (missel Paul VI)
- 11h** Messe latine (missel Jean XXIII, avec la Schola Sainte-Cécile)
- 17h45** Vêpres grégoriennes
- 19h** Messe latine (lue, avec orgue)

MESSES DE SEMAINE DU LUNDI AU SAMEDI

- 19h** du lundi au vendredi
le vendredi à 12h30 (missel Paul VI)
 - 9h30** les samedis
- Vendredi 4 juillet, samedi 5 juillet, vendredi 1^{er} août et samedi 2 août : messe à 7h30 en latin.

ASSOMPTION : vendredi 15 août

9h30 (Paul VI)

11h et 19h

15 août : 17h : Vêpres, Procession mariale, renouvellement du Vœu de Louis XIII et Salut du Saint-Sacrement

CONFESSIONS

18h à 19h du lundi au vendredi

Pendant les messes du dimanche (9h30-11h-19h)

OUVERTURE DE L'ÉGLISE DE 9H30 À 21H

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Lundi : fermé

Mardi : 9h30-12h30

Mercredi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Le secrétariat sera fermé du 21 juillet au 11 août, réouverture mardi 12 août.

PERMANENCE D'ACCUEIL

De 14h à 18h du lundi au vendredi

De 14h à 18h le samedi, et 17h le dimanche

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Chaque jeudi de 20h à minuit (Heure sainte de 23h à minuit)

Chaque vendredi de 20h à 21h (pour la France)

Chaque premier vendredi du mois de 20h à samedi matin 9h15

CHAPELET PAROISSIAL

Du lundi au vendredi : 18h

Dimanche : 16h45 (Notre-Dame des Sept Douleurs)

Renseignements au secrétariat : 01 48 24 70 25 / secretariat@saint-eugene.net

www.saint-eugene.net / Chaîne YOUTUBE : Itemissaest

